

OFFRE D'EMBAUCHE Directeur-riche EAJE

FONCTIONS : Directeur-riche d'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (Crèche 15 places)

TERRITOIRE et LIEU DE TRAVAIL : La Ferrière aux Etangs (61)

MISSIONS :

Le-la Directeur-riche est garant-e du fonctionnement optimisé de la structure. Il-elle est chargé-e d'organiser le cadre de travail, d'encadrer et de soutenir les équipes qui sont au contact direct des enfants, de structurer les relations avec les familles et partenaires internes et externes.

Le directeur/ la directrice participera au développement du projet de la structure petite enfance au sein du pôle enfance jeunesse, en cohérence avec les orientations de l'association, en collaborant aux démarches éducatives et partenariales coordonnées sur le territoire.

De manière générale, le-la Directeur-riche :

- participera à l'élaboration du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement en cohérence avec les dispositions réglementaires en vigueur, les orientations du gestionnaire et veillera à leur mise en œuvre et à leur actualisation
- assurera la gestion administrative de la structure : maîtriser le fonctionnement des EAJE en PSU, œuvrer à l'optimisation de la fréquentation de la structure, être garant de la mise à jour des protocoles d'accueil
- assurera le suivi financier de la crèche, en liaison avec la coordinatrice du site et le service en charge du suivi de l'activité au sein de l'association.
- veillera à la sécurité des enfants, alertera les autorités compétentes en cas de situation urgente le nécessitant
- rendra compte de son action et du fonctionnement de l'établissement au gestionnaire

En matière de ressources humaines, il-elle :

- participera au recrutement du personnel, exercera un pouvoir hiérarchique fonctionnel sur le personnel,
- assurera l'organisation du travail et des plannings du personnel (*fonction d'encadrement*),
- organisera la définition des rôles et des fonctions selon le projet éducatif et veillera au respect des compétences des professionnels,
- animera et soutiendra le travail d'équipe qui inclut les personnes dont le concours régulier est indispensable,
- organisera le soutien des professionnels et l'analyse des pratiques,
- mettra en œuvre les prescriptions en matière d'ergonomie et prendra en compte le confort des professionnels dans l'exercice de leur fonction,
- favorisera l'expression des compétences et veillera à l'actualisation et à l'amélioration de celles-ci par la participation à des formations extérieures,
- organisera l'accompagnement de l'entrée en fonction de tout nouveau personnel.

En matière de relations avec les familles et les enfants, le-la Directeur-riche :

- organisera l'accueil et les modalités de participation des familles,
- sera garant d'un accueil personnalisé de chaque famille et de chaque enfant,
- participera aux décisions d'admission des enfants,
- définira avec l'équipe et veillera à l'organisation des espaces et des temps, en cohérence avec le projet pédagogique,
- organisera la cohérence des interventions à l'égard de l'enfant et de ses parents, à la fois sur le plan interne et dans l'aménagement des passages entre ses différents milieux de vie,
- assurera un rôle de tiers entre les parents et les accueillants,
- contribuera à l'élaboration des protocoles d'intervention médicale d'urgence, en lien avec le médecin attaché à l'établissement et veillera à leur mise en œuvre.

En matière de relations avec les partenaires externes, il-elle :

- établira et entretiendra les relations avec les partenaires professionnels et institutionnels utiles à la mise en œuvre du projet de la structure,
- rendra compte de l'activité de l'établissement et de son fonctionnement aux partenaires institutionnels compétents pour surveiller ou contrôler son bon fonctionnement (*service de PMI, financeurs...*)

COMPÉTENCES :

- Capacités de gestion et de planification
- Sens des relations humaines
- Sens du travail en équipe et du partenariat
- Capacité à prendre des décisions
- Aptitude à la négociation
- Aisance dans l'utilisation des outils informatiques

NIVEAU ET DIPLÔMES REQUIS :

- Puéricultrice/ Puériculteur
- Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE)
- Sage-femme
- IDE
- Educateur-riche spécialisé-e
- Assistant-e de service social
- Psychomotricien-ne
- CESF

CONTRAT :

- CDI à partir du 01/03/2022
- Temps complet - 35 h par semaine (modulation B)

RÉMUNÉRATION :

- Classification : indice 325 de la CCN ECLAT
- Rémunération mensuelle brute : 2130,25 €

Envoyer C.V + lettre de motivation avant le **01/02/2023** :

Monsieur Mickael BROHAN
Ligue de l'enseignement de Normandie
Service Ressources Humaines
16, rue de la Girafe
14000 Caen

Ou par mail à :
emploi@laliquenormandie.org

Retrouvez toutes nos offres sur <https://laliquenormandie.org/offres-de-recrutement/> ou flashez ce code

